

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juillet 2022 à 20h30

Projets structurants et travaux mutualisés

27. Financement et planification – mise en place de serres maraichères

Gérard MARY donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Par délibération n°5 du 28 juin 2021, le conseil municipal a approuvé le projet de création d'une activité de serres maraichères en régie municipale, le calendrier et le plan de financement, en autorisant notamment monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute demande de subvention pouvant intervenir dans ce cadre.

La collectivité a obtenu un appel à projet DRAFF au titre du plan de relance afin d'aménager une parcelle appartenant à la commune, située à proximité « du service des espaces verts » rue de la Mercerie.

Ce projet est au cœur des objectifs de transition écologique, de solidarités et de la politique éducative sur le territoire :

- Amélioration continue de la restauration scolaire (approvisionnement local, cantines de proximité, ouverture de ce potager communal),
- Amélioration du service de portage de repas géré par le CCAS (projet enclenché depuis 2019 et soutenu par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie),
- Construction d'un projet éducatif territorial,
- Remobilisation, par le retour à l'activité, de personnes fragilisées, création de parcours d'insertion professionnelle.

Afin de poursuivre son avancement il y a lieu de modifier l'enveloppe prévisionnelle du projet (70 000€HT) , son plan de financement et le calendrier opérationnel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220707-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

Délibération n°2022/07/04/27 du 4 juillet 2022 à 20h30



La délibération du 28 juin 2021 est donc actualisée sur la base uniquement de ces trois enjeux :

I. Calendrier prévisionnel du projet Technique :

2^{ème} semestre 2022 :

- Terrassement sur l'ensemble du site retenu rue de la Mercerie
- Réalisation des clôtures à la suite
- Réalisation des cheminements
- Raccordement au réseau d'eau potable
- Achat et pose de six tunnels de culture (9,3 x 30) x 6 soit 1 674 m²

1^{er} trimestre 2023 :

- Début de production et livraison des premiers légumes

2022												2023	
Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	
								Terrassement / clôture / cheminement		Réseau, montage des 6 tunnels			

II. Coût prévisionnel et plan de financement du projet :

TRAVAUX	COÛTS
Clôture sur l'ensemble du site, environ 200 mètres linéaire	21 783,30 €HT
6 tunnels de culture	52 722,20 €HT
Branchement eau	8 500,00 €HT
Terrassement Alimentation eau	7 494,50 €HT
TOTAL : 90 500,00 €HT	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 Une décision modificative sera prise compte tenu que l'avant-projet définitif porte à 90 500€ HT l'enveloppe
 014-200060176-20220707_27_DE
 projet au lieu de 70 000€ HT.
 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022
 Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

III. Plan de financement ;

Dépenses 90 500€ HT	Recettes
Autofinancement 19 324,00 € (21,31%)	DRAFF notifiées 36 216€ 40%
TVA (100% à la charge de la collectivité)	autres (notamment DETR/DSIL) 38,67%

Ces travaux peuvent bénéficier des subventions suivantes :

- Au titre de la Dotation d'Equipeement des territoires Ruraux.
- Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- Auprès de l'agence de l'eau
- Auprès de la région
- Auprès du département
- Etc.

Suivant l'avis favorable de la Commission projets structurants et travaux mutualisés du 16 juin 2022 et du Bureau Municipal du 21 Juin2022, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ADOPTE le projet Technique ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel et son planning ;
- S'ENGAGE à répondre aux différents appels à projets qui seront les plus opportuns ainsi qu'à déposer les différents dossiers de demandes de subventions d'investissement auprès de différents cofinanceurs et à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des différentes subventions ;
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération notamment tout avenant avec la DRAFF pour modification du plan prévisionnel et du calendrier de l'opération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	5
Vote Pour	38	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220707-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022
Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (16) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 9

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 5

Nombre de membres absents: 5

Le 04 juillet 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 28 juin 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 juin 2022.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy		<input checked="" type="checkbox"/>		
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
DRUILLON Joël			<input checked="" type="checkbox"/>	
ROBERTS Martin	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEAU Bernard	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nicolas	<input checked="" type="checkbox"/>			

DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Catherine MADELAINE
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOULHOT Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFEBVRE Yoann	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Marc ANDREU SABATER
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier		<input checked="" type="checkbox"/>		Pascal MARTIN
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20220707-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 07/07/2022

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.